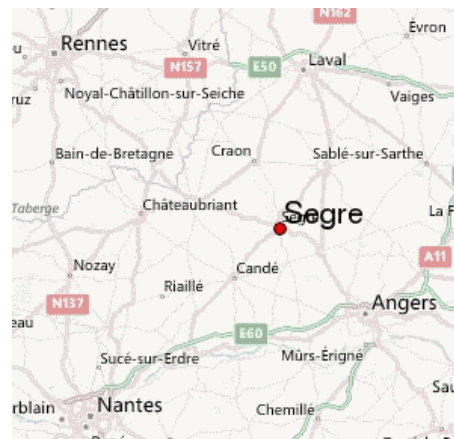


Segré-en-Anjou bleu (Maine-et-Loire) est une commune nouvelle de 18000 habitants située en milieu rural à 35 km au nord-ouest d'Angers sur l'axe Angers-Rennes, riche en équipements culturels : le Cargo (salle de spectacle), cinéma le Maingué et, établi sur un ancien carreau de mine de fer le collectif Centrale 7 (arts plastiques). Un salon de la BD a lieu en octobre à Château-Gontier (53) ville proche de Segré-en-Anjou bleu.



1 médiathèque tête de réseau et 7 points lectures ont bénéficié d'un Contrat Territoire Lecture de 2021 à 2023

- pour renforcer les partenariats et actions communes à toutes les bibliothèques.
- pour fédérer les acteurs de la lecture publique.

La bande dessinée fait partie des expressions que nous souhaitons privilégier en 2026-2027.

Objectifs de la résidence

- Encourager la création d'un auteur et lui permettre de travailler sur un projet personnel de bande dessinée destiné à être publié et diffusé.(70 % du temps de résidence)
- Favoriser la rencontre et l'échange avec les publics.(30% du temps de résidence)
- Permettre à un public diversifié la découverte de la création littéraire contemporaine.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs du territoire autour d'un projet commun.

Profil demandé

Scénariste et/ou illustrateur/trice de bande dessinée

Ayant travaillé(e) ou travaillant sur une bande dessinée à destination de publics enfant, adolescent ou adulte.

Conditions de participation à l'appel à résidence

Auteur de bande dessinée francophone

L'auteur candidat devra justifier d'au moins un ouvrage de bande dessinée (hors collectif) publié en langue française à compte d'éditeur et, pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents.

L'auteur devra spécifier s'il est dispensé ou non de précompte (joindre les pièces justificatives)

véhicule souhaité concernant les transports personnels (hors temps de médiation).

Durée de la résidence

2 mois du 1^{er} février au 31 mars 2026

Engagements de l'auteur en résidence

- L'auteur doit tenir au courant la médiathèque de l'avancée du travail effectué durant cette résidence jusqu'à la publication. L'auteur s'engage à prévenir la médiathèque de l'achèvement de son travail de création.
- Mention de la résidence sur la publication réalisée : « *Cet ouvrage a été en partie réalisé lors d'une résidence de 2 mois dans le réseau de bibliothèques de Segré-en-Anjou Bleu soutenue par la DRAC* ».
- Le travail de création réalisé durant cette résidence devra faire l'objet d'une restitution dans un délai maximum de deux ans à l'issue de la résidence.
- Rencontre avec nos différents publics :
scolaires et spécifiques (Espace jeunes, Mission locale).
public de la médiathèque et des bibliothèques du réseau.

Conditions d'accueil

- Bourse mensuelle de création de 2400 € brut / mois
- Prise en charge de 2 allers-retours maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel sur la base du prix du billet SNCF 2^{de} classe.
- L'auteur bénéficiera d'un logement meublé et équipé
- Frais à la charge de l'auteur :

Restauration (hors temps de médiation)

Frais de déplacement personnels.

Frais de communication.

Autonomie concernant les transports personnels. (véhicule souhaité)

Composition du dossier de candidature

Envoi d'un dossier (voie postale ou numérique) comprenant :

- Biographie + bibliographie (CV)
- Description du projet en cours en décrivant la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public cible, complétée d'un synopsis du projet d'une dizaine de lignes.
- Documents graphiques (crayonnés, storyboard, travaux préparatoires...) ainsi qu'au moins 3 planches consécutives finalisées de son projet à travailler pendant la résidence.
- Motivations de l'auteur à postuler pour cette résidence .
- Expérience en termes de médiation et d'animation, propositions d'actions à mener pendant la résidence autour du travail mené pendant la résidence.

Critères de sélection

- Originalité de la démarche présentée
- Qualité du projet
- Univers proposé
- Processus de création présenté
- Nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur
- Motivation à rencontrer le public et les élèves lors de la résidence
- Appétence pour le milieu rural

Composition du jury de sélection

- L'adjointe à la culture ville de Segré-en-Anjou Bleu
- Le responsable de la médiathèque
- Le bibliothécaire en charge du réseau de bibliothèques
- La directrice du service culturel
- La conseillère Livre et Lecture DRAC Pays de la Loire
- 1 représentant du Bibliopôle
- Librairie le Repaire des héros (Angers)

Date limite de dépôt de candidature : **31 octobre**

Examen des candidatures : du 3 au 8 novembre

Entretiens / Réponse aux candidats : **semaine 48**

La résidence fera l'objet d'une convention entre le/la résident(e) et la collectivité de Segré-en-Anjou Bleu

Merci d'envoyer votre candidature :

- **Par mail** : mediatheque@segreenanjoubleu.fr en écrivant dans l'objet « Candidature résidence 2026 »

- **Par courrier** : Médiathèque de Segré « Candidature résidence 2026 », 39 rue Charles De Gaulle, 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Contact : Jean-Luc Mahé (responsable) 02.41.61.15.50 par mail jean-luc.mahe@segreenanjoubleu.fr